

5.4

Modifications aux registres de permis des assureurs, des sociétés de fiducie et sociétés d'épargne et des statuts des coopératives de services financiers

5.4 MODIFICATIONS AUX REGISTRES DE PERMIS DES ASSUREURS, DES SOCIÉTÉS DE FIDUCIE ET SOCIÉTÉS D'ÉPARGNE ET DES STATUTS DES COOPÉRATIVES DE SERVICES FINANCIERS

5.4.1 Assureurs

Erratum

Association Nationale Ukrainienne (autre nom utilisé par Ukrainian National Association, Inc.)

Veillez prendre note qu'une erreur s'est glissée lors de la publication de l'avis de modification de permis d'Association Nationale Ukrainienne (autre nom utilisé par Ukrainian National Association inc.) qui a été publié dans la section 5.4.1 du bulletin du 4 février 2011 (Vol. 8, n° 5).

La dénomination aurait dû se lire Association Nationale Ukrainienne (autre nom utilisé par Ukrainian National Association, Inc.) au lieu d'Association Nationale Ukrainienne (autre nom utilisé par Ukrainian National Association inc.). Vous trouverez ci-dessous le texte de l'avis de modification de permis avec le nom exact.

Le 4 mars 2011

Société Ukrainienne fraternelle de secours mutuels (autre nom utilisé par Ukrainian National Association inc.)

Association Nationale Ukrainienne (autre nom utilisé par Ukrainian National Association, Inc.)

Avis de modification de permis

Loi sur les assurances, L.R.Q., c. A-32

Avis est donné, par la présente, que l'Autorité des marchés financiers a modifié, en date du 17 janvier 2011, le permis d'assureur de Société Ukrainienne fraternelle de secours mutuels (autre nom utilisé par Ukrainian National Association inc.) afin de changer son nom en sa version française pour celui de Association Nationale Ukrainienne (autre nom utilisé par Ukrainian National Association, Inc.).

L'Autorité des marchés financiers autorise désormais ledit assureur à exercer ses activités au Québec, sous son nouveau nom, dans les catégories d'assurance suivantes :

- Assurance sur la vie
- Assurance contre la maladie ou les accidents

Le représentant principal au Québec est madame Martha Bilyk dont l'établissement d'affaires est situé au 7065, 22e avenue, Montréal (Québec), H2A 2H2.

Le siège de l'assureur est situé au 2200 Route 10, P.O. Box 280, Parsippany, New Jersey, U.S.A. 07054.

Fait le 17 janvier 2011

La surintendante de l'encadrement
de la solvabilité,

Danielle Boulet

5.4.2 Sociétés de fiducie et sociétés d'épargne

Aucune information.

5.4.3 Coopératives de services financiers

Aucune information.